

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 2 juillet 2025
N°704

Publication du rapport d'activité 2024 de l'Agence française Anticorruption

Pour l'Agence française anticorruption, l'année 2024 a été marquée par un nouvel élan, une adaptation aux défis liés à l'évolution de la corruption et par l'approfondissement de ses missions de prévention.

Après 8 années d'existence, l'Agence s'est ainsi réorganisée le 1er décembre pour mieux répondre aux enjeux et défis auxquels sont confrontés tant les acteurs publics que les acteurs économiques en matière d'atteinte à la probité. La création de l'Observatoire des atteintes à la probité lui permet aussi de disposer de données plus objectives pour mieux cerner la réalité des atteintes à la corruption.

S'agissant de l'évolution du phénomène corruptif, l'AFA a notamment développé son analyse et initié des travaux relatifs à l'impact de la criminalité organisée et du narcotrafic afin d'aider les administrations à mieux se protéger.

Elle a de même développé un travail de prévention et d'accompagnement en direction des collectivités territoriales et en particulier, du bloc communal.

La mission de l'AFA en tant qu'autorité externe de recueil des signalements s'est renforcée et le nombre d'alertes reçues connaît une augmentation significative. Le rapport 2024 offre une présentation spécifique sur cette tendance qui s'affirme depuis l'entrée de la loi du 21 mars 2022 relative au renforcement de la protection des lanceurs d'alerte.

Contact presse :

Juliette Clavière - juliette.claviere@afa.gouv.fr - 01.44.87.21.13 /06.81.53.03.54

En 2024 l'AFA a réalisé :

- 17 contrôles auprès d'acteurs publics pour un total de 101 contrôles depuis 2018 ;
- 10 contrôles initiaux auprès d'acteurs économiques pour un total de 165 contrôles depuis 2017 ;
- 50 actions de sensibilisation et de formation auprès d'acteurs publics ;
- 71 actions de sensibilisation et de formation auprès d'acteurs économiques.

Retrouvez le rapport :

[Publication du rapport d'activité 2024 de l'Agence française anticorruption](#)

Contact presse :

Juliette Clavière - juliette.claviere@afa.gouv.fr - 01.44.87.21.13 /06.81.53.03.54